

LOTO DU PATRIMOINE 2025 RÉVÉLATION DES 18 SITES EMBLÉMATIQUES DES RÉGIONS

www.missionbern.fr



CONTACT PRESSE

FONDATION DU PATRIMOINE

Chargée de relations médias

Maëlys Arnou

Téléphone

06 37 84 67 26

Mail

maelys.arnou@fondation-patrimoine.org

Adresse

153 bis, avenue Charles de Gaulle

92200 Neuilly-sur-Seine

Site

www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !

[facebook.com/fondation.patrimoine](https://www.facebook.com/fondation.patrimoine)

[@fond_patrimoine](https://twitter.com/fond_patrimoine)

[@fondationdupatrimoine](https://www.instagram.com/fondationdupatrimoine)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Mission Patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine en péril portée par Stéphane Bern, déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et FDJ UNITED, est heureuse de dévoiler ses 18 sites emblématiques 2025 des régions de métropole et d'outre-mer. Ces sites bénéficieront du soutien financier de la 8^e édition de l'offre de jeux Mission Patrimoine qui sera lancée à la rentrée de septembre 2025. Le montant de la dotation de chaque site sera annoncé lors des prochaines Journées européennes du patrimoine.

Cette 8^e édition met à l'honneur des sites témoins de la diversité des époques, des styles et des usages du patrimoine français. Du roman à l'industriel, du jardin au militaire, chacun incarne l'histoire et l'identité de son territoire.

Cette année, la Mission Patrimoine a souhaité apporter un soutien particulier à Mayotte, durement touchée par le cyclone Chido en décembre 2024. Une enveloppe exceptionnelle d'un million d'euros sera mobilisée pour les projets mahorais soutenus lors des précédentes éditions, afin de faire face aux travaux complémentaires occasionnés.

La Mission patrimoine a un impact significatif sur le développement et la revitalisation des territoires. Elle soutient des projets de restauration de sites patrimoniaux et encourage l'artisanat local et les métiers d'art. Les projets soutenus permettent de créer des emplois et d'attirer des visiteurs et des touristes. Des collectes de dons et de mécénats accompagnent certains projets pour mobiliser la société civile autour de la sauvegarde de ce patrimoine.

Depuis la première édition en 2018, la Mission Patrimoine en péril a aidé à sauver plus de 980 sites, dont plus de 140 projets emblématiques du patrimoine régional et plus de 840 sites départementaux (un site par département métropolitain et collectivité d'outre-mer). **Aujourd'hui, 70% d'entre eux sont d'ores et déjà sauvés : 380 chantiers sont terminés et 310 sont en cours ; les autres projets vont voir leurs travaux prochainement lancés.**

LES 18 SITES EMBLÉMATIQUES 2025 SONT :

(cliquez sur le nom du site pour accéder à sa fiche détaillée en pages suivantes)

- | | |
|-----------------------------------|---|
| AUVERGNE-RHÔNE-ALPES | • <u>Collégiale de Saint-Bonnet-le-Château (Loire)</u> |
| BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ | • <u>Collégiale Notre-Dame à Semur-en-Auxois (Côte-d'Or)</u> |
| BRETAGNE | • <u>Phare du Petit Minou à Plouzané (Finistère)</u> |
| CENTRE-VAL DE LOIRE | • <u>Maison-atelier de Jean Linard à Neuvy-Deux-Clochers (Cher)</u> |
| CORSE | • <u>Citadelle de Saint-Florent (Haute-Corse)</u> |
| GRAND EST | • <u>Atelier central dit "Locotracteur" à Rombas (Moselle)</u> |
| HAUTS-DE-FRANCE | • <u>Ferme Nord de Zuydcoote (Nord)</u> |
| ILE-DE-FRANCE | • <u>Nymphée de Soufflot à Chatou (Yvelines)</u> |
| NORMANDIE | • <u>Château de Logempré à Pont-Saint-Pierre (Eure)</u> |
| NOUVELLE-AQUITAINE | • <u>Collégiale Notre-Dame-la-Grande à Poitiers (Vienne)</u> |
| OCCITANIE | • <u>Pont Valentré à Cahors (Lot)</u> |
| PAYS DE LA LOIRE | • <u>Théâtre le Tivoli à Clisson (Loire-Atlantique)</u> |
| PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR | • <u>Jardin Serre de la Madone à Menton (Alpes-Maritimes)</u> |
| GADELOUPE | • <u>Ancienne prison de Petit-Canal</u> |
| MARTINIQUE | • <u>Fontaine Gueydon à Fort-de-France</u> |
| GUYANE | • <u>Bâtiment 14 de l'ancien hôpital André Bouron à Saint Laurent-du-Maroni</u> |
| LA RÉUNION | • <u>Maison Martin-Valliamée à Saint-André</u> |
| MAYOTTE | • <u>Chapelle Saint-Michel à Dzaoudzi</u> |

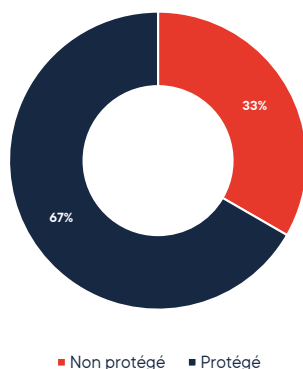
Pour **la ministre de la Culture, Rachida Dati** : « Cette année encore, grâce la détermination de Stéphane Bern et la qualité du travail des équipes de la Fondation du Patrimoine, le Loto du Patrimoine a de nouveau permis de fédérer les Français autour de la préservation de nos monuments. Partout en France, le patrimoine est souvent la première porte d'entrée vers la culture. Il renforce notre sentiment d'appartenir à quelque chose qui nous dépasse, à une histoire commune. Préserver cette histoire commune, lui redonner vie, c'est le sens de ce Loto dont les projets sont situés très majoritairement dans les territoires ruraux, là où il y a le plus besoin de financements. Cette année comme les suivantes, je serai à nouveau aux côtés de ceux qui se mobilisent pour que notre patrimoine perdure et continue de nous rassembler. »

Pour **Stéphane Bern** : « Huit ans après son lancement, la Mission Patrimoine qui porte mon nom confirme l'attachement des Français à notre patrimoine de proximité. Je tenais à les remercier car grâce à leur mobilisation plus de 310 millions d'euros ont déjà été mobilisés et 690 sites sur plus de 980 sélectionnés partout en France sont désormais sauvés. Avec la Fondation du patrimoine, FDJ UNITED et le ministère de la Culture, nous continuerons cette mission jusqu'à ce qu'ils le soient tous car le patrimoine national est l'affaire de chacun d'entre nous. Derrière chaque pierre il y a des aventures humaines, des femmes et des hommes qui font vivre le patrimoine et des artisans d'art qui en vivent aussi, sans oublier que le patrimoine contribue à faire rayonner la culture dans la ruralité et impacte directement le développement économique des territoires. »

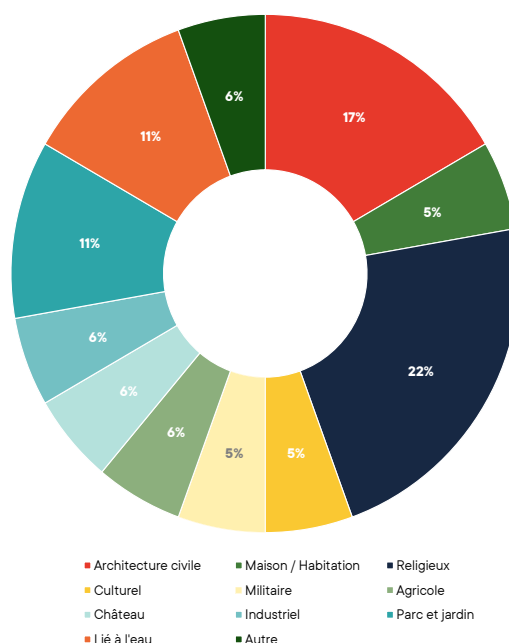
Pour le **Président de la Fondation du patrimoine, Guillaume Poitrinal** : « Le Loto du patrimoine est un immense succès, rendu possible grâce à l'engagement conjoint de Stéphane Bern, de FDJ UNITED, du ministère de la Culture et de la Fondation du patrimoine. Sur le terrain, plus de 1 100 bénévoles et 90 salariés de la Fondation se mobilisent aux côtés des DRAC pour identifier les sites en péril et accompagner les projets de sauvetage. Malgré ces efforts, les besoins restent considérables, et nous recevons chaque année davantage de dossiers. Le renouvellement pour quatre ans du Loto du patrimoine témoigne de la volonté collective de poursuivre cette mission essentielle de : donner un avenir à notre histoire. »

Pour la **Présidente directrice générale de FDJ UNITED, Stéphane Pallez** : « Début septembre, FDJ UNITED lancera, pour la huitième année consécutive, une offre de jeux dédiée à la préservation du patrimoine. À travers cette initiative, le Groupe continue de sensibiliser les Français à la sauvegarde du patrimoine. Depuis 2018, grâce à leur mobilisation, l'offre de jeux « Mission Patrimoine » a permis de collecter plus de 180 millions d'euros pour soutenir plus de 980 sites, un véritable motif de fierté. Nous sommes heureux de collaborer avec la Mission Patrimoine et la Fondation du patrimoine afin de contribuer à préserver ces sites, chers aux Français, sur tout le territoire. »

Protection au titre des monuments historiques des 18 sites emblématiques



Typologie de patrimoine des 18 sites emblématiques



POUR RAPPEL : LE LOTO DU PATRIMOINE EN BREF

En septembre 2017, le président de la République a confié à Stéphane Bern une mission d'identification du patrimoine en péril et de recherche de nouvelles sources de financement pour le restaurer. De cette initiative est né le « Loto du patrimoine », dont le produit a été attribué à la Fondation du patrimoine.

Un partenariat a été établi par une convention pluriannuelle entre la Fondation du patrimoine, le ministère de la Culture et FDJ UNITED, renouvelée en 2025 pour une durée de 4 ans, pour organiser cette opération originale. **Plus de 7 000 sites en péril ont ainsi été signalés sur la plateforme participative www.missionbern.fr depuis 2018 et des millions de joueurs participent chaque année**, en jouant aux jeux de grattage et de tirage « Mission Patrimoine » de FDJ UNITED, à la sauvegarde du patrimoine.

Les sites peuvent également bénéficier de collectes de dons et de mécénats sous réserve de leur éligibilité et, pour ceux protégés au titre des monuments historiques, de subventions du ministère de la Culture.

Le succès de la Mission est le résultat de sa méthode participative et partenariale, qui garantit la qualité et la variété des projets de patrimoine local identifiés et dont l'intérêt culturel, économique et social est ainsi révélé au grand public.

LES MODALITÉS DE SÉLECTION

Pour l'édition 2025 près de 770 nouvelles candidatures ont été déposées sur le site www.missionbern.fr et instruites par les délégations départementales et régionales de la Fondation du patrimoine, composées de bénévoles et de salariés. Le ministère de la Culture, au travers de ses directions régionales des affaires culturelles, participe à ce premier examen, en particulier des immeubles protégés au titre des monuments historiques. Les associations de soutien au patrimoine, à l'instar de La Demeure historique ou des Vieilles Maisons Françaises, participent également en soumettant des projets et en relayant l'information auprès de leurs membres.

Les projets sont sélectionnés par un comité présidé par Stéphane Bern et composé de représentants de la Fondation du patrimoine, de FDJ UNITED et du ministère de la Culture, qui se réunit deux fois par an.

Dix-huit projets emblématiques du patrimoine des régions de métropole et collectivités d'outre-mer et un projet par département sont retenus chaque année, selon quatre critères principaux :

- ▶ l'intérêt patrimonial et culturel ;
- ▶ l'état de péril ;
- ▶ la maturité du projet ;
- ▶ son impact sur le territoire et le projet de valorisation.

Propriétaires, associations, communes et passionnés de patrimoine sont invités à identifier les sites en péril partout en France. Ces signalements peuvent être effectués tout au long de l'année sur le site missionbern.fr/signaler-un-site.

Plus d'informations dans la Foire aux questions disponible sur le site missionbern.fr/faq.

LES FINANCEMENTS ACCORDÉS

Depuis la première édition de la Mission Patrimoine, ce sont près de 327 millions d'euros qui ont permis d'aider les travaux de restauration de l'ensemble des sites retenus :

- ▶ Plus de 180 millions d'euros issus du Loto du patrimoine ;
- ▶ 103 millions d'euros de crédits attribués par le ministère de la Culture aux projets portant sur des monuments historiques ;
- ▶ 42 millions d'euros apportés par la Fondation du patrimoine, provenant de mécénats d'entreprises, de dons de particuliers et de ses ressources propres.

Enfin le financement accordé grâce au Loto du patrimoine est attribué par la Fondation du patrimoine, qui suit le bon déroulement des travaux et le respect des caractéristiques patrimoniales des lieux en lien avec les services de l'État.

PRÉSENTATION DES

18

SITES EMBLÉMATIQUES

DE LA MISSION PATRIMOINE 2025

[Cliquez sur le nom des sites pour accéder aux pages dédiées sur le site de la Fondation du patrimoine.](#)

[Télécharger les visuels presse ici](#)

LOIRE • AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**COLLÉGIALE DE SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU**

Sauver un édifice gothique majeur aux fresques médiévales remarquables, menacées de disparition en raison d'infiltrations d'eau



Collégiale de Saint-Bonnet-le-Château © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Jeremy Penel

Propriétaire : commune

Population : 1 457 habitants

Territoire : rural, dans le Forez

Protection au titre des monuments historiques : classé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Au cœur du plateau du Haut-Forez, Saint-Bonnet-le-Château émerge des champs, surmonté depuis le milieu du XV^e siècle par sa collégiale. L'église à l'architecture empreinte du gothique flamboyant se déploie selon un plan basilical avec trois vaisseaux, sur 40 m de long. Elle se divise en une nef de huit travées flanquée de deux collatéraux qui s'ouvrent sur neuf petites chapelles latérales de part et d'autre du corps principal.

Héritage croisé des comtes du Forez et des ducs de Bourbon, elle renferme deux joyaux artistiques : la crypte entièrement décorée de peintures murales du début du XV^e siècle représentant des anges musiciens, et une bibliothèque du XVIII^e siècle riche de 2 000 ouvrages anciens (manuscrits incunables et antiphonaires). Elle abrite en outre la plus riche collection d'ornements religieux anciens du département et est également connue pour abriter dans un caveau des momies dont la présence demeure mystérieuse.

PROJET DE VALORISATION

La collégiale est la principale destination du Pays d'Art et d'Histoire du Forez, avec environ 12 000 visiteurs par an, attirés par les trésors qu'elle renferme et le charme du village médiéval qu'elle domine, lui offrant une vue sur la plaine du Forez, le Massif central, le Massif du Pilat et les Alpes.

Toujours consacrée au culte, elle est aussi un acteur culturel incontournable du Forez, accueillant visites, animations et concerts, notamment dans le cadre du festival de la Chaise-Dieu et d'un festival de musique baroque. A la suite des premiers éléments du diagnostic, la crypte a dû être fermée à la visite. Après de premiers travaux de consolidation d'urgence des peintures, elle est à nouveau accessible, en visite guidée uniquement. Sa restauration permettra de lui rendre toute sa splendeur et de renforcer l'attractivité de l'édifice.

ÉTAT DE PÉRIL

Un diagnostic de l'édifice a constaté en novembre 2023 l'état de péril avancé des peintures murales de la crypte, qui font craindre leur perte irrémédiable. Les infiltrations d'eau en toiture à répétition entraînent des désordres importants sur les maçonneries, voûtes et charpentes, exposées à l'humidité constante dans l'édifice. Les vitraux sont cassés. Les façades présentent des déjointements importants pouvant entraîner à très court terme des désordres structurels. Par ailleurs, le parquet de la bibliothèque présente un défaut de portance généralisé nécessitant des travaux de renforcement.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

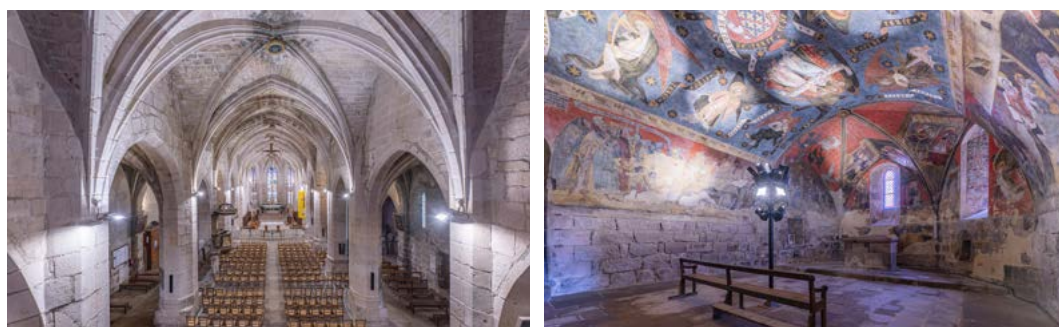
En 2024, une première opération a été menée pour la consolidation des décors peints de la crypte et la création d'une ventilation pour palier au problème d'humidité.

Vue l'importance des travaux nécessaires à la mise hors d'eau et hors d'air et la restauration de l'édifice, l'opération est prévue sur 12 ans, en 8 tranches, avec prioritairement :

- ▶ Tranche 1 : restauration des toitures et façades du collatéral Nord et des chapelles primitives, renforcement du parquet de la bibliothèque et restauration du porche d'entrée et de la chapelle Saint-André
- ▶ Tranche 2 : restauration des toitures et façades du chœur et des solins de la terrasse supérieure, des maçonneries intérieures du bureau des guides et de la chapelle attenante et du parvis Nord, et traitement définitif de l'humidité dans la crypte

Démarrage des travaux : fin 2025

Fin des travaux : 2027 pour la tranche 2, 2036 pour la totalité



Collégiale de Saint-Bonnet-le-Château © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Jeremy Penel

CÔTE-D'OR • BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**COLLÉGIALE NOTRE-DAME À SEMUR-EN-AUXOIS**

Restaurer une église médiévale emblématique en péril, symbole des défis liés à la sauvegarde du patrimoine religieux des villages



Collégiale de Semur-en-Auxois © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Michael Trolly

Propriétaire : commune

Population : 4 027 habitants

Territoire : Pays d'Auxois, à l'Ouest du département

Protection au titre des monuments historiques : classé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Dominant de sa flèche la capitale de l'Auxois, l'église Notre-Dame, qui a récemment fêté ses 800 ans, est « un des monuments les plus remarquables de la Bourgogne » selon Prosper Mérimée en 1844. Il s'agit effectivement de l'une des églises les plus raffinées du gothique bourguignon. Église priorale puis collégiale desservie par des chanoines, elle est construite à partir des années 1220. Le tympan de la Porte des Bleds est à ce titre un témoin majeur de la sculpture du XIII^e siècle. Le chantier se poursuit au début du XIV^e siècle avec le porche à pinacles flamboyants et jusqu'aux XV^e et XVI^e siècles, avec l'adjonction des chapelles latérales de la nef. La collégiale est restaurée de 1844 à 1854 par Viollet-le-Duc.

L'édifice abrite 35 œuvres d'art protégées au titre des monuments historiques, dont une mise au tombeau et une tour eucharistique du XV^e siècle ainsi que de nombreux tableaux. Les grandes orgues du XVIII^e siècle sont également classées.

PROJET DE VALORISATION

Affectée au culte, l'église est accessible en visite libre et gratuite toute l'année et des visites guidées sont proposées en juillet-août par l'association des Amis de la Collégiale, en charge de la valorisation culturelle de l'édifice.

Cette dernière a lancé un guide de parcours numérique dans la collégiale et publié un livre historique. L'édifice accueille également régulièrement concerts et manifestations. La campagne de travaux sera accompagnée de nombreuses initiatives de valorisation du monument, cœur de la vie et de l'attractivité touristique de la commune. Un colloque consacré à sa restauration sera notamment organisé en octobre 2026.

ÉTAT DE PÉRIL

L'édifice a fait l'objet de deux tranches de restauration du clos-couvert au début des années 2000, à l'exception du chœur dont les couvertures sont aujourd'hui défailantes. Les murs gouttereaux et arcs-boutants au Sud sont également fragilisés, ainsi que la statuaire de la Porte des Bleds, menacée par les intempéries et les colonisations biologiques.

Un filet a été installé il y a plusieurs années dans la nef afin de protéger les visiteurs d'éventuelles chutes de matériaux.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Le programme de travaux global portera successivement sur la flèche, les parties hautes de la nef et du bras Sud du transept (phase 1), du bas-côté Sud et élévations sur le cloître, du pignon du bras Nord du transept et du portail Ouest (phase 2).

La première phase de travaux, soutenue par la Mission Patrimoine, sera décomposée en 2 tranches :

- ▶ Tranche 1 : restauration de la flèche avec intervention sur la maçonnerie, les sculptures et la charpente, rénovation des abat-sons, reprise de l'installation électrique
- ▶ Tranche 2 : restauration des arcs-boutants et murs gouttereaux de la nef, du transept Sud et d'une partie de la couverture de l'Hôtel de Ville mitoyen

Démarrage des travaux : printemps 2025

Fin des travaux : fin 2029

Collecte de dons en cours avec la Fondation du patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/collegiale-de-semur-en-auxois/2563>



Collégiale de Semur-en-Auxois © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Michael Trolly

[Télécharger les visuels presse ici](#)

FINISTÈRE • BRETAGNE**PHARE DU PETIT MINOU À PLOUZANÉ**

Restaurer un phare emblématique de la rade de Brest, gravement endommagé par la tempête Ciaran, pour en étendre l'ouverture au public



Phare du Petit Minou © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Fabrice Crocquet

Propriétaire : État (service des phares et balises)

Maître d'ouvrage : commune

Population : 13 473 habitants

Territoire : au Nord de la rade de Brest

Protection au titre des monuments historiques : non protégé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Construit sur un promontoire rocheux face à la presqu'île de Crozon, le phare du Petit Minou offre un vaste panorama sur le « Goulet de Brest », passage obligé de tout navire pour entrer dans la rade. Mis en service en 1848 par la Marine nationale, il est adossé à un fort construit par Vauban au XVII^e siècle. Il est à ce titre un des sites les plus emblématiques de la côte bretonne dans le Finistère.

Le phare s'élève à 34 m au-dessus du niveau des hautes mers. Construit en granit extrait de la carrière historique de l'Aber-Ildut, il a été peint en blanc dans les années 1890 afin de le rendre plus visible à la navigation en plein jour. A ses côtés, se trouve l'ancien sémaphore de la Marine nationale. Depuis la pointe du Minou, un paysage de landes et bruyères s'étend, ayant justifié le classement de l'ensemble en site naturel en 1980.

PROJET DE VALORISATION

L'objectif de la commune est d'ouvrir le phare toute l'année, avec un nouvel espace muséographique retraçant son histoire et son fonctionnement. Au dernier étage, une visite de la lanterne Fresnel sera possible, avec une exposition technique sur les différentes signalisations, et le chemin de ronde sera restauré pour offrir une vue panoramique sur la rade de Brest.

Une plus vaste opération de réaménagement de la pointe du Minou sera menée en parallèle, afin notamment de l'intégrer pleinement au parcours de la Route des phares entre Plouguerneau et Ouessant. L'esplanade du fort sera requalifiée, le stationnement aménagé et un parcours paysager et patrimonial créé, afin de sensibiliser les visiteurs à la préservation du patrimoine naturel présent. Un gîte d'étape pour les randonneurs sera aménagé dans la maison du gardien restaurée.

ÉTAT DE PÉRIL

L'édifice subit d'importantes infiltrations d'eau, par la lanterne mais aussi par des fissurations visibles tout le long du fût, mettant en péril la structure. Le chemin de ronde est fuyard et le parapet déjointoyé. Ces désordres se sont aggravés avec le passage de la tempête Ciaran en novembre 2023 et la lanterne et son soubassement sont depuis protégés par des bâches.

Ces désordres entraînent des conséquences néfastes sur l'intérieur du phare : corrosion des armatures en béton, pourrissement des parquets, effondrement des plafonds, etc. Les enduits intérieurs à la chaux se décollent par plaques, entraînant la prolifération de salpêtre dans l'ensemble des pièces.

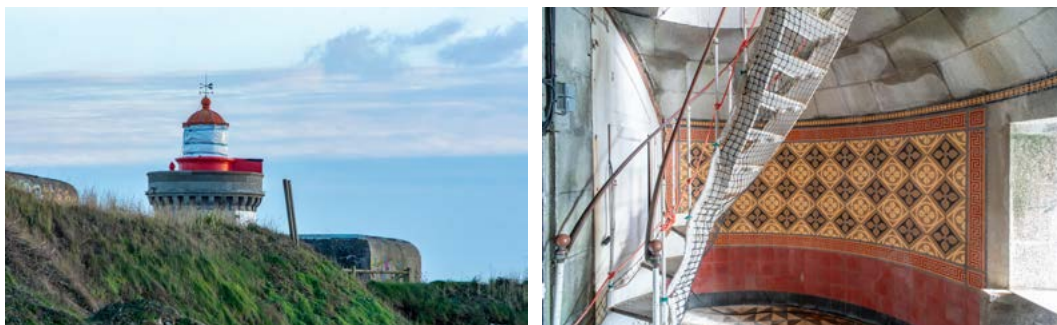
Le phare a ainsi dû être fermé à la visite en 2024.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

- ▶ Tranche 1 : restauration et sécurisation, en priorité des parties hautes du phare (lanterne et son soubassement, chemin de ronde et parapet), dont démolition de l'édicule attenant (permettant, en plus de la mise hors d'eau, de retrouver la silhouette d'origine de l'édifice)
- ▶ Tranche 2 : aménagements, dont restitution de salles avec les aménagements anciens du phare : cuisine, chambre, salle des machines (hors Mission Patrimoine)

Démarrage des travaux : automne 2025

Fin des travaux : 2026



Phare du Petit Minou © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Fabrice Crocquet

CHER • CENTRE-VAL-DE-LOIRE**MAISON-ATELIER DE JEAN LINARD À NEUVY-DEUX-CLOCHERS**

Sortir du péril un chef-d'œuvre de l'Art singulier du XX^e siècle, créé par le céramiste Jean Linard, pour y ouvrir un site culturel et gastronomique



Maison-atelier de Jean Linard © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Jean-Marc Pommé

Propriétaire : particuliers

Population : 267 habitants

Territoire : au cœur du Berry, à 30 km de Bourges

Protection au titre des monuments historiques : inscrit

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Au cœur du Berry, entre Sancerre et Bourges, se dresse une œuvre artistique emblématique de l'Art singulier, réalisée par l'artiste autodidacte Jean Linard (1931-2010). Il achète en 1961 le terrain, ancienne carrière de silex à quelques kilomètres du village de La Borne, foyer du renouveau céramique au XX^e siècle, et construit les bâtiments d'habitation puis les ateliers, qu'il fait évoluer jusqu'à la fin des années 1970, avant d'entreprendre, à partir de 1983, l'œuvre de sa vie : une « cathédrale » à ciel ouvert en matériaux bruts et de récupération.

Profondément marqué par des figures comme le Facteur Cheval, Gaudi et Picassiette, le céramiste, sculpteur et bâtisseur français, inspiré par sa foi et guidé par une passion insatiable pour la création, développe une œuvre qui allie sculptures monumentales, mosaïques minutieuses et poteries ornementales. Initialement envisagé comme une simple chapelle, le site prend de l'ampleur, jusqu'au décès de l'artiste en 2010. Il offre aujourd'hui une immersion dans l'univers poétique de l'artiste.

PROJET DE VALORISATION

Mis en vente au décès de l'artiste en 2010, le site est fermé en 2019 par la municipalité pour raisons de sécurité. Il est racheté en 2022 par un jeune couple de pâtisseries, qui quittent leurs carrières dans une grande maison parisienne pour se lancer dans sa sauvegarde.

Ils organisent sa réouverture par des visites guidées et une programmation culturelle dès juillet 2022 et ouvrent un salon de thé à l'été 2023 avec de la petite restauration. Grâce à des liens étroits avec les acteurs culturels locaux, plus de 10 000 visiteurs découvrent désormais chaque année ce lieu atypique. Leur projet vise à en faire l'écrin d'un centre culturel et gastronomique avec des ateliers-découvertes et stages artistiques (notamment de poterie et mosaïque), expositions, spectacles, et l'implantation d'un restaurant dans une des dépendances, renforçant ainsi l'attractivité touristique de la commune et la création d'emplois sur le territoire.

ÉTAT DE PÉRIL

Construits par l'artiste avec des matériaux de récupération et sans connaissances suffisantes en matière de construction, les bâtiments souffrent de fragilités structurelles, notamment au niveau des charpentes et couvertures. L'inoccupation prolongée du site a fortement accentué sa dégradation : le vol de tuiles aux sculptures figuratives a notamment occasionné des fuites en toiture.

La partie recouverte de mosaïques dite du « baptistère » menace de s'effondrer. Une vingtaine d'étais ont été installés pour l'éviter et plusieurs toits et faitières ont été bâchés. La chute récente de tuiles de la salle d'accueil oblige à prendre de nouvelles mesures urgentes, au risque de compromettre l'accueil du public.

Les œuvres extérieures présentent aussi de nombreux désordres : arches fissurées, pans de mosaïque cassés ou lacunaires, « Gardiens du Temple » à réparer, etc.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Restauration de l'ensemble des charpentes et couvertures.

- ▶ Tranche 1 : bâtiment de la cuisine
- ▶ Tranche 2 : bâtiments du « baptistère » et de l'accueil
- ▶ Tranche 3 : bâtiments « salle noire », porche et atelier
- ▶ Tranche 4 : ateliers et vieille maison

Démarrage des travaux : septembre 2025

Fin des travaux : septembre 2028



Maison-atelier de Jean Linard © Fondation du patrimoine
- Myphotoagency - Jean-Marc Pommé



Maison-atelier de Jean Linard © Fondation du patrimoine
- Myphotoagency - Victor Hos

HAUTE-CORSE • CORSE**CITADELLE DE SAINT-FLORENT**

Préserver un patrimoine militaire génois emblématique du rivage corse et y aménager de nouveaux équipements culturels



Citadelle de Saint-Florent © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Marie-Gabrielle Duong

Propriétaire : commune

Population : 1 689 habitants

Territoire : à l'extrémité Sud du Cap Corse

Protection au titre des monuments historiques : inscrit

INTÉRÊT PATRIMONIAL

La citadelle de Saint-Florent est composée d'un fort en rotonde flanqué de deux tours rondes et, au Nord-Est, d'une tour carrée. Edifié en 1440 par le doge de Gênes Giano I di Campofregoso pour protéger la ville nouvelle de Saint-Florent et les arrières de Bastia, le fortin fut arasé par les Génois au XVI^e siècle au cours de la guerre contre les Français. Il fut reconstruit en 1553 par le maréchal de Thermes, alors général. Au XVIII^e siècle, la ville consolida ses fortifications puis le fortin subit des transformations dans la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. La majeure partie de l'édifice a été détruite en 1943 lors de l'explosion d'un dépôt de mine par l'armée allemande.

La citadelle a conservé une poudrière du XVIII^e siècle, une ancienne chapelle du XVII^e siècle, des prisons du XIX^e siècle et l'imposant donjon (*torrione*) des XV-XVI^e siècles qui commandait l'anse du port. Les ruines du rez-de-chaussée du bâtiment des fours, du XVI^e siècle, qui servait probablement de palais du capitaine et d'entrepôt pour les vivres des militaires, sont également visibles.

C'est de cette citadelle que Pascal Paoli quitta la Corse en 1795 pour son exil définitif en Angleterre.

PROJET DE VALORISATION

Acquise par la Ville en 1986, la citadelle accueillait chaque été des expositions artistiques dans le donjon et des concerts en extérieur.

Elle abrite, dans l'ancienne église, l'office du tourisme intercommunal. La restauration des autres édifices qui la composent vise à renforcer son usage culturel, à l'année. La poudrière accueillera ateliers d'artisans et loges d'artistes, en complémentarité d'un théâtre de verdure qui sera aménagé sur le bastion. L'artillerie deviendra une médiathèque. Ce projet global de réhabilitation permettra à la fois aux habitants de se réapproprier ce lieu emblématique de l'histoire corse et du paysage du golfe de Saint-Florent, et aux touristes de le découvrir.

ÉTAT DE PÉRIL

Les différents édifices sont endommagés. La poudrière a du être étayée pour éviter qu'elle ne se dégrade davantage. La toiture de l'artillerie s'effondre. Les vestiges du bâtiment des fours doivent être cristallisés pour permettre l'ouverture au public.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

- ▶ Tranche 1 : réhabilitation de la poudrière et consolidation des murs d'enceinte
- ▶ Tranche 2 : restauration du bâtiment des fours
- ▶ Tranche 3 : restauration et réhabilitation de l'artillerie
- ▶ Tranche 4 : aménagement de l'esplanade et d'un parc arboré (hors Mission Patrimoine)
- ▶ Tranche 5 : création d'un théâtre de verdure (hors Mission Patrimoine)

Démarrage des travaux : novembre 2025

Fin des travaux : 2028 pour la tranche 3

Collecte de dons en cours avec la Fondation du patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/citadelle-de-saint-florent/102160>



Citadelle de Saint-Florent © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Marie-Gabrielle Duong



Citadelle de Saint-Florent © Pierre Bona CC Commons

MOSELLE • GRAND EST**ATELIER CENTRAL DIT « LOCOTRACTEUR » À ROMBAS**

Réhabiliter un site sidérurgique en friche pour en faire une halle gourmande, au cœur d'un ambitieux projet de redynamisation territoriale



Atelier Locotracteur © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Jonathan Laruelle

Propriétaire : Établissement public foncier (EPF) de Grand Est

Porteur de projet : Syndicat Mixte des Portes de l'Orne

Population : 9 534 habitants

Territoire : vallée de l'Orne, en périphérie d'Amnéville

Protection au titre des monuments historiques : non protégé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

L'édifice composé de trois halles accolées est un vestige de l'ancienne aciérie de Rombas. De ce site industriel immense, seuls trois bâtiments ont été conservés : l'atelier central, le magasin général et le « bâtiment Energie ».

Par ses dimensions et le dessin rigoureux de sa longue façade Est, l'atelier central dit « Locotracteur » est un édifice emblématique de l'ancien site sidérurgique. Deux des trois halles qui le composent datent de la première époque de construction de l'usine, pendant l'occupation allemande à la fin du XIX^e siècle. Elles sont reconnaissables par leurs façades historicistes dites « wilhelmiennes ». La troisième halle a été construite après la seconde Guerre mondiale, lorsque l'aciérie est redevenue française. Le bâtiment a changé de nom et de fonctions maintes fois au cours du temps, et est aujourd'hui en friche depuis sa fermeture à la fin du XX^e siècle.

PROJET DE VALORISATION

L'atelier central deviendra le lieu de vie principal du futur quartier des Portes de l'Orne en création. Sa réhabilitation s'inscrit dans un projet global de revitalisation de la friche industrielle.

Un premier bâtiment, celui Energie, vient d'être réhabilité en espace de bureaux à destination des entreprises du territoire.

L'atelier sera lui reconverti en halle gourmande et festive. S'y implanteront marché couvert, food-court, bar-restaurant, épicerie solidaire et coopérative, consacrés à la valorisation des circuits-courts et à l'agriculture urbaine. Une partie du bâtiment sera dédiée à un usage événementiel et accueillera une programmation diversifiée : concerts, DJ sets, conférences, projections, expositions, débats, tables-rondes, ateliers, etc. Situé en bordure d'un bassin de vie très dynamique, ses espaces commerciaux, de loisirs, et sa programmation culturelle variée, s'adressent à un large public, actif et familial. Ses abords seront aménagés en un vaste espace public arboré comprenant théâtre de plein air, pumtrack et aire de jeux pour enfants.

ÉTAT DE PÉRIL

Un bilan sanitaire réalisé en 2021 a révélé de nombreux désordres structurels : décaissements au niveau des sols, corrosion importante des poteaux principaux, aciers apparents et couverture béton dégradée. Le pignon Sud est très dégradé et menace la stabilité de l'édifice.

L'ensemble du site est aujourd'hui inaccessible au public pour des raisons de sécurité.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Restauration du clos-couvert de l'édifice ; réfection de la toiture et de l'étanchéité ; reprise structurelle de l'ensemble des éléments aciers ; mise en sécurité et maintien des façades.

Démarrage des travaux : septembre 2026

Fin des travaux : décembre 2027



Atelier Locotracteur © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Jonathan Laruelle

NORD • HAUTS-DE-FRANCE**FERME NORD À ZUYDCOOTE**

Restaurer et réhabiliter une vaste ferme modèle du début du XX^e siècle, après 40 ans d'abandon, afin de valoriser l'espace naturel remarquable qui l'entoure



Ferme Nord à Zuydcoote © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Éric Dauchelle

Propriétaire : communauté urbaine de Dunkerque
Population : 192 554 habitants
Territoire : littoral des dunes de Flandre, à 10 km de Dunkerque
Protection au titre des monuments historiques : non protégé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Le sanatorium de Zuydcoote - aujourd'hui hôpital maritime - a été inauguré en 1910. Il comprenait une ferme particulièrement moderne pour l'époque dite « Ferme Nord », regroupant une dizaine de bâtiments en briques bordées de pierres calcaires. Entourée de pâtures, elle dispose toujours de ses écuries, étables, porcheries, bergerie, poulaillers, laiterie, magasins à grains et abattoirs. Spécialisée dans l'élevage animal, elle formait un ensemble agricole performant et exemplaire avec les fermes « Sud » et « Bouvery », chargées de la production céréalière et maraîchère. Ce modèle particulièrement innovant assurait une quasi-autonomie alimentaire au sanatorium.

Lors de la première Guerre mondiale, elle servit d'état-major aux Anglais et d'infirmerie principale de la Marine. Elle fut particulièrement touchée lors de la seconde Guerre mondiale : les stigmates des éclats d'obus et autres mitrailleurs sont toujours visibles sur ses façades. Réexploitée jusqu'en 1966, elle devient ensuite une base de loisirs et de nature jusqu'au milieu des années 1980.

PROJET DE VALORISATION

Un ambitieux projet touristique va prendre place au sein des Fermes Nord et Sud réhabilitées. Dans un premier temps, la Ferme Nord deviendra la Maison du Grand Site des Dunes de Flandre, en cours de labellisation.

En bordure de la vélo-route, elle comprendra des services, comme une halte vélo – rando, et des espaces de médiation autour de l'histoire du site. Une partie des bâtiments accueillera des bureaux pour les acteurs assurant la gestion, l'entretien et l'animation du Grand Site (Département, Syndicat intercommunal de Dunes de Flandre ou encore Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Flandre Maritime).

Dans un second temps, la Ferme Sud sera restaurée afin d'y développer des activités économiques et touristiques : espaces de restauration, hébergements et commerces locaux et durables.

ÉTAT DE PÉRIL

Exposés depuis plus de 100 ans à l'air iodé, ayant subi fortement deux conflits mondiaux et une période d'abandon, les bâtiments sont tous dans un état de dégradation avancée généralisé. Des pathologies structurelles majeures ont été constatées : couvertures plus étanches, joints de maçonnerie dégradés, descellement de briques et menuiseries d'origine vétustes ou disparues.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

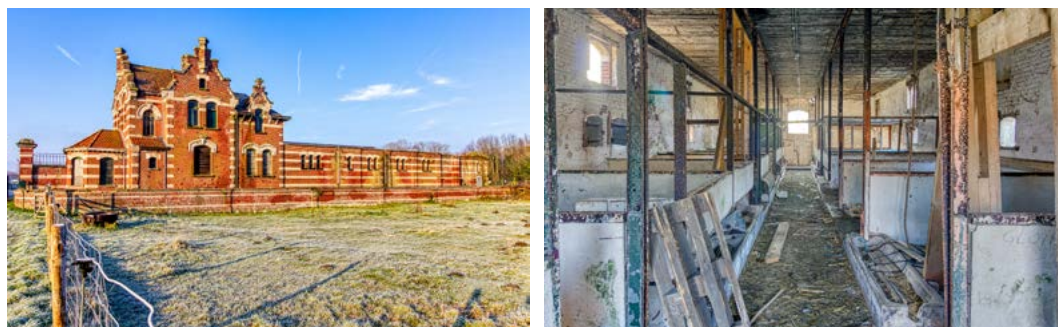
Une première phase de travaux permettra la restauration complète du clos-couvert de l'ensemble des bâtiments de la Ferme Nord (auvents, écuries, étables, bâtiments de stockage de l'eau et maison de l'ingénieur) et leur aménagement en vue de l'usage du public.

Démarrage des travaux : septembre 2025

Fin des travaux : septembre 2027

Collecte de dons en cours avec la Fondation du patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/ferme-nord-a-zuydcoote/79812>



Ferme Nord à Zuydcoote © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Éric Dauchelle

YVELINES • ÎLE-DE-FRANCE**NYMPHÉE DE SOUFFLOT À CHATOU**

Sauver de l'effondrement une grotte-fontaine monumentale conçue par Soufflot et y développer une nouvelle offre culturelle



Le nymphée de Soufflot © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Momayez Seffat Farshid

Propriétaire : commune

Population : 30 190 habitants

Territoire : Boucles de la Seine, à 10 km à l'Ouest de Paris

Protection au titre des monuments historiques : classé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Le nymphée, construit par le célèbre architecte Jacques-Germain Soufflot de 1774 à 1777, est un rare vestige du domaine d'Henri-Léonard Bertin, contrôleur général des Finances et ministre de Louis XV, à Chatou. Les jardins et le château, édifices aujourd'hui disparus, s'étendaient depuis les hauteurs de la ville jusqu'aux bords de la Seine, avec des parterres réguliers et miroirs d'eau et, le long de la Seine, une vaste terrasse agrémentée de ce nymphée monumental.

Chef d'œuvre technique et décoratif, l'ouvrage était tant ornemental qu'utilitaire. Inspiré de l'architecture antique avec un ordre dorique emprunté aux temples de Paestum, il captait les sources et eaux de ruissellement afin de les conduire jusqu'à la Seine par un réseau souterrain. Son vaste bassin déversoir semi-circulaire est dominé d'une large voûte en forme de coquille, soutenue par 18 colonnes, alternant calcaire taillé et meulières brutes ocre et rosées, scories noires et pierre blanche. La niche centrale est ornée de coquillages et d'incrustations de minéraux. L'ensemble est surmonté de petites terrasses à la naissance de l'arc auxquelles on accède par deux escaliers.

PROJET DE VALORISATION

Longtemps propriété privée, le nymphée est acheté par la Ville en novembre 2021 afin de le sauver du péril et l'ouvrir au public.

Il deviendra le point central du développement touristique et culturel de la ville en accueillant de nombreuses animations : concerts, expositions et conférences. Il intégrera également le circuit de visite historique et patrimonial catovien, aux côtés du Hameau Fournaise et de l'Hôtel de ville en cours de restauration, et sera l'objet de nombreuses promenades thématiques et découvertes organisées par l'office du tourisme intercommunal. Il complétera ainsi l'offre culturelle de l'île des Impressionnistes avec le musée et le restaurant historique de la Maison Fournaise, la galerie d'art contemporain de la maison Levanneur, et l'offre des berges de Seine, objets d'un plan de réinvestissement.

ÉTAT DE PÉRIL

L'état de péril a été souligné dès 2002 et à nouveau en 2015 et 2023 lors du bilan sanitaire des monuments historiques conduit par les services de l'État. Ce dernier pointe un risque avéré d'effondrement. De nombreuses fissures sont visibles, notamment au niveau de la voûte. L'état de certaines parties, dont les piles, impose une intervention urgente sur la totalité du nymphée. Seules deux campagnes de travaux assez limitées depuis sa construction ont permis de conserver son intégrité structurelle. Malgré l'excellence de sa conception, des défauts d'étanchéité l'affectent, résultats essentiellement d'un manque d'entretien.

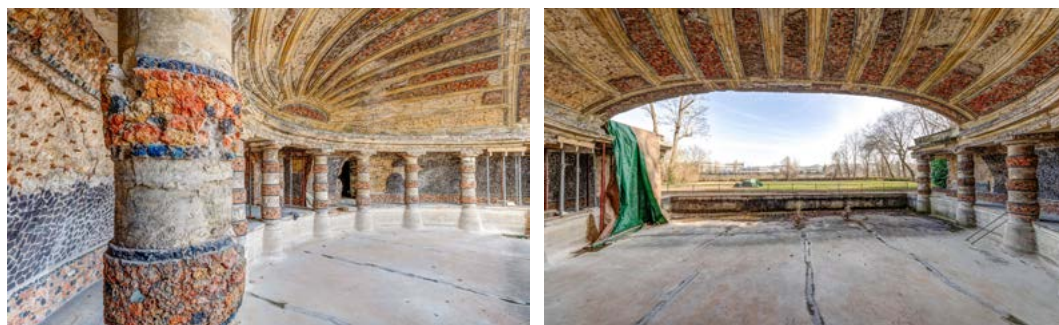
NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Après analyse des résultats d'un premier chantier test, la restauration globale de l'édifice sera engagée :

- ▶ Réfection de l'étanchéité
- ▶ Restauration de l'avant-corps
- ▶ Reprise en sous-œuvre des piles
- ▶ Restauration des habillages et décors et restitution de deux vases de couronnement
- ▶ Remise en eau du bassin et restauration de la machinerie en circuit fermé

Démarrage des travaux : décembre 2025

Fin des travaux : mars 2027



Le nymphée de Soufflot © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Momayez Seffat Farshid

EURE • NORMANDIE**CHÂTEAU DE LOGEMPRÉ À PONT-SAINT-PIERRE**

Sécuriser et restaurer un château à l'abandon pour favoriser son intégration dans le développement touristique local



Château de Logempré © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Drake Tamron

Propriétaire : SCP Domaine de Pont Saint Pierre

Population : 1 140 habitants

Territoire : au cœur du Vexin normand

Protection au titre des monuments historiques : non protégé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Située dans la vallée de l'Andelle, Pont-Saint-Pierre fut la première baronnie de Normandie au Moyen Âge. Les conflits franco-anglais ont forgé l'histoire de ce lieu stratégique et façonné son évolution architecturale. Le château initial du XIII^e siècle fut plusieurs fois détruit et reconstruit. À la fin du XV^e siècle, il est reconstruit avec le crédit du roi Charles V et sera occupé pendant trois siècles par les seigneurs de Roncherolles. Le roi Henri IV y séjourne en 1590 à l'occasion de ses campagnes militaires en Normandie.

De nombreux remaniements architecturaux sont réalisés entre les XVII^e et XIX^e siècles. Il ne subsiste de l'époque médiévale que les douves en eau et les pavés du Pré d'Auge. Principalement construit en pierre de Val de Seine et couvert d'ardoises, le château présente désormais des façades Renaissance aux lignes régulières et aux proportions harmonieuses. Il était initialement composé de quatre ailes fermées sur une cour intérieure, dont trois subsistent.

PROJET DE VALORISATION

Les propriétaires actuels l'ont acheté en 2023 afin d'en faire un centre culturel et touristique. Les nombreux communs disséminés dans le parc seront réhabilités en salles de réception, hébergements touristiques, espaces d'accueil pour les associations culturelles et patrimoniales locales, tandis qu'une des ailes du château abritera des résidences d'artistes.

Conscients que la sauvegarde du château passe par la mise en place d'activités économiques sur le site, les propriétaires affecteront l'ensemble des recettes d'exploitation des communs à sa restauration.

Sa situation géographique entre Rouen et Paris est un atout majeur pour le dynamisme touristique local. Les propriétaires sont accompagnés dans sa valorisation par l'association des Amis du Château de Pont-Saint-Pierre, créée en juin 2024, qui compte déjà plus de 130 membres actifs, dont la majorité des habitants du village. Une première programmation permettra de faire découvrir le site dès 2025 : illumination dans le cadre du Festival « Pierres en lumières » en partenariat avec la commune, animation lors du passage du Tour de France, ouverture et visites extérieures lors des Journées européennes du patrimoine.

ÉTAT DE PÉRIL

Abandonné pendant plus de 20 ans, le château est dans un état de ruine avancé, à la suite d'effondrements majeurs, avec des lacunes de toiture et charpente, un effondrement en cours du plancher haut du rez-de-chaussée de l'aile Sud, un arrachement de la façade arrière de l'aile centrale aujourd'hui bâchée. Les communs ont également beaucoup souffert et nécessitent une restauration complète.

Un chantier de débroussaillage et taille des arbres a été mené en septembre 2024 par les bénévoles de l'association, permettant de revoir le château depuis la voie publique.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

- ▶ Tranche 1 : mise en sécurité du château avec curage, dépose et mise en conservation des éléments instables, étaieage des baies et mise hors d'eau provisoire du clos-couvert
- ▶ Tranche 2 : restauration des communs avec mise hors d'eau du clos-couvert et restauration des maçonneries

L'aménagement des communs suivra. Il sera financé par les propriétaires avec le soutien de la Région et du Département pour le développement touristique local.

Démarrage des travaux : septembre 2025

Fin des travaux : septembre 2026

Collecte de dons en cours avec la Fondation du patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chateau-de-pont-saint-pierre-chedru/102254>



Château de Logempré © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Drake Tamron

VIENNE • NOUVELLE-AQUITAINE**COLLÉGIALE NOTRE-DAME-LA-GRANDE À POITIERS**

Sauvegarder un joyau de l'art roman très visité en restaurant ses intérieurs, notamment ses remarquables décors peints du XI^e siècle



Notre-Dame-la-Grande à Poitiers © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Philippe Memeteau

Propriétaire : commune

Population : 90 000 habitants

Territoire : urbain, centre historique

Protection au titre des monuments historiques : classé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Construite au XI^e siècle, consacrée en 1086, l'église Notre-Dame-la-Grande cumule alors les fonctions d'église paroissiale et de collégiale. Entre 1090 et 1130, la nef est rallongée vers l'Ouest et la façade minutieusement réalisée. Celle-ci fait la renommée de l'édifice avec un programme sculpté exceptionnel par sa qualité et ses scènes historiées. Ce décor reflète une révolution esthétique dont témoignent aussi les chapiteaux sculptés du rond-point du chœur.

L'édifice abrite un décor mural peint d'époque romane au niveau de la voûte du chœur, tandis que le reste des décors peints, très colorés, datent des années 1850.

Le côté Nord de l'église et son chevet sont dotés de plusieurs chapelles des XV^e et XVI^e siècles, édifiées dans le style architectural de leurs époques respectives, avec de belles voûtes gothiques de la fin du Moyen Âge ou d'autres d'époque Renaissance, ornées de caissons.

PROJET DE VALORISATION

L'église accueille quotidiennement fidèles et visiteurs. Emblématique de l'art roman, au cœur du centre historique, elle est incontournable dans le circuit de visite touristique de Poitiers et l'édifice le plus visité du département.

De nombreux concerts y sont programmés tout au long de l'année et un spectacle de polychromie anime sa façade tous les étés.

Dans le cadre du label Pays d'Art et d'Histoire, une programmation culturelle autour de la restauration et pendant les 18 mois de fermeture est prévue : expositions temporaires d'objets mobiliers très rarement présentés au public, visites de chantier, cycle de conférences, visite virtuelle, panneaux pédagogiques sur les façades de chantier, ateliers découverte des savoir-faire et initiation aux techniques de restauration avec les entreprises du chantier, ateliers d'expérimentation et de pratique artistique en famille et actions pédagogiques pour les scolaires des établissements de l'agglomération.

ÉTAT DE PÉRIL

L'église affiche une disparité d'état de conservation manifeste entre l'extérieur largement restauré suite à une ambitieuse campagne de travaux menée de 1992 à 2004 et l'intérieur très dégradé.

A l'intérieur, des fissures apparues sur tout le couvrement ont entraîné la chute de morceaux d'enduit, justifiant la pose de filets dans la nef. Des parements lacunaires ou pulvérulents, ainsi que des décors peints encrassés ou disparaissant sous des voiles blancs, ont également été constatés. L'humidité et les sels présents dans les maçonneries compromettent la conservation d'œuvres d'art au sein de l'édifice. Le plus alarmant est l'état particulièrement précaire des peintures romanes de la voûte du chœur.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Restauration complète des intérieurs :

- ▶ Phase 1 : assainissement et couverture (hors Mission Patrimoine)
- ▶ Phase 2 : travaux d'urgence sur la charpente et voûte du chœur, restauration de la chapelle d'axe et déambulatoire
- ▶ Phase 3 : restauration de la moitié orientale de la nef et bas-côtés, transept et chœur (hors voûte)
- ▶ Phase 4 : restauration de la moitié occidentale de la nef et bas-côtés

Démarrage des travaux : avril 2025

Fin des travaux : juin 2027

Collecte de dons en cours avec la Fondation du patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-notre-dame-la-grande/87630>



Notre-Dame-la-Grande à Poitiers © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Philippe Memeteau

LOT • OCCITANIE**PONT VALENTRE À CAHORS**

Restaurer un remarquable pont fortifié médiéval pour en préserver l'accès aux habitants et aux nombreux visiteurs



Pont Valentré à Cahors © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Pierre Lasvenes

Propriétaire : commune

Population : 20 159 habitants

Territoire : vallée du Lot

Protection au titre des monuments historiques : classé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Remarquable témoin de l'architecture médiévale, le pont Valentré a été classé monument historique dès 1840 et constitue une des composantes des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France inscrits par l'UNESCO au patrimoine mondial de l'humanité. Construit en calcaire local, d'une longueur de 172 m, il se compose de six arches et sept piles. Il est surmonté de trois grandes tours, qui assuraient contrôle et défense, complétées à cet effet de châtelets d'entrée, aujourd'hui disparus.

Il témoigne de l'âge d'or de la ville, quand les Cahorsins, des banquiers puissants, en font une cité marchande incontournable. Cette oligarchie montre alors sa puissance vis-à-vis du comte-évêque en lançant en 1306 la construction d'un nouveau pont à l'ouest de la cité. Le chantier semble s'achever plus de 70 ans plus tard, notamment en raison des crises liées à la guerre de Cent Ans et aux ravages de la peste de 1348. Les difficultés du chantier ont donné lieu à la légende selon laquelle le diable, ayant perdu son pari avec l'architecte, se vengeait en démontant toutes les nuits les dernières pierres de la tour centrale montées par les ouvriers, rendant l'achèvement du pont impossible.

Ce pont fortifié médiéval compte parmi les mieux conservés d'Europe et l'unique pont médiéval à tours au monde. Par l'élégance de ses arches, qui se reflètent en miroir dans les eaux du Lot, et la grandeur de ses tours, cet ouvrage de génie civil est devenu un objet d'art.

PROJET DE VALORISATION

Entièrement piéton, le pont est emprunté chaque année par près de 226 000 visiteurs, ainsi que par les habitants dans leurs trajets quotidiens. Les nombreuses embarcations naviguant sur le Lot empruntent l'écluse construite au XIX^e siècle sous l'ouvrage. Sa sécurisation est donc un enjeu majeur pour la Ville. Celle-ci souhaite travailler avec les organisateurs de courses qui le traversent chaque année pour donner de la visibilité au chantier et à la collecte de dons. Tous les acteurs associatifs et culturels du territoire seront mobilisés en 2025. Elle proposera aussi, sur sa rive gauche, une exposition traitant des architectures du pont du Moyen Âge à nos jours, en France et dans le monde.

ÉTAT DE PÉRIL

Un diagnostic sanitaire en 2019 a montré l'état de détérioration inquiétant des maçonneries. La pierre de construction, particulièrement fragile, est sujette à fragmentation. La chute d'une des consoles du mâchicoulis Sud de la tour Ouest en janvier 2021 l'a confirmé. La pose de grilles de protection pour éviter la chute de lauzes sur l'espace public a aussi été nécessaire. Des embâcles font par ailleurs disparaître les remaillages du XIX^e siècle des avant-becs des piles submergées.

Aujourd'hui, cet état de dégradation met en péril la pérennité de l'ouvrage et constitue un risque majeur en termes de sécurité publique.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Restauration de chaque tour, après mise en place d'échafaudages spéciaux, comprenant :

- ▶ Réparation des charpentes et réfection des couvertures en lauze
- ▶ Restauration des maçonneries, parements et enduits
- ▶ Mise en sécurité des escaliers d'accès aux tours

Démarrage des travaux : mars 2026

Fin des travaux : fin 2030

Collecte de dons en cours avec la Fondation du patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/pont-valentre-de-cahors/100361>



Pont Valentré à Cahors © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Pierre Lasvenes

LOIRE-ATLANTIQUE • PAYS DE LA LOIRE**THÉÂTRE LE TIVOLI À CLISSON**

Sauver de la ruine un ancien théâtre à l'architecture italianisante typique de Clisson afin qu'il retrouve sa vocation culturelle



Théâtre le Tivoli © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Mathieu Lefevre

Propriétaire : commune

Population : 7 459 habitants

Territoire : au cœur du vignoble nantais

Protection au titre des monuments historiques : non protégé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

La construction du théâtre a été décidée en 1905, dans un style architectural italianisant, particularité de la ville de Clisson. Il a été édifié à l'initiative de Marguerite-Antoinette Lemot, petite-fille du célèbre sculpteur de Napoléon, François-Frédéric Lemot, et fille de Barthélémy Lemot qui, en tant que maire de Clisson, encourage le choix du style italianisant pour la construction de plusieurs édifices publics. Il répond aux goûts de sa marraine, grande amatrice de chant lyrique et chanteuse à ses heures perdues. Ce style est notamment caractérisé par des baies en arc en plein cintre à l'appareillage de briques minces et des toitures à faible pente couvertes de tuiles creuses à l'antique.

En 1947, le théâtre devient cinéma, jusqu'en 1993. Abandonné depuis, ce sont les habitants qui, à travers une consultation publique, ont témoigné de leur attachement à ce lieu de culture, permettant ainsi sa sauvegarde.

PROJET DE VALORISATION

La vocation culturelle du lieu sera préservée, autour d'un concept de halle ouverte qui accueillera à nouveau spectacles, expositions, conférences, performances, répétitions d'activités culturelles ou manifestations de valorisation du patrimoine local, notamment aux beaux jours.

Dans un esprit participatif, son animation et sa mise en valeur seront pensées en collaboration avec les associations et la population locale.

La renaissance du théâtre participera à valoriser le patrimoine italianisant de la ville, dont l'ambiance toscane est un atout touristique mis en avant par le Pays du Vignoble Nantais. Il pourra en intégrer le parcours de visite dont le point d'orgue est le domaine de la Garenne Lemot, où François-Frédéric Lemot a exprimé son amour pour l'Italie : une villa néoclassique, une ferme de Toscane et d'Ombrie, un temple entouré de 18 colonnes, des statues, une grotte ou encore un tombeau d'inspirations italiennes nichés au cœur d'un parc boisé à la végétation méditerranéenne.

ÉTAT DE PÉRIL

En 2008, un important incendie se déclare au sein du théâtre squatté depuis de nombreuses années. Il emporte toit principal et menuiseries extérieures. L'eau s'est infiltrée dans les murs et d'éventuelles gelées font craindre de plus amples dégradations.

Laisse à l'abandon, l'association locale Sauvons le Tivoli se mobilise depuis 2017 pour convaincre la municipalité et les habitants de l'importance de sauvegarder ce patrimoine. Convaincue, la municipalité a d'abord lancé une consultation locale puis a pris la décision de le restaurer pour y accueillir du public.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

En 2024, des travaux de mise en sécurité ont été réalisés pour assurer la stabilité du bâtiment et prévenir d'éventuels effondrements.

- ▶ Tranche 1 : mise hors d'eau avec restitution de la charpente et de la couverture
- ▶ Tranche 2 : restauration des façades et des menuiseries

Démarrage des travaux : septembre 2025

Fin des travaux : avril 2026

Collecte de dons en cours avec la Fondation du patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/theatre-le-tivoli-a-clisson/101850>



Théâtre le Tivoli © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Mathieu Lefevre

ALPES-MARITIMES • PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**JARDIN SERRE DE LA MADONE À MENTON**

Restaurer un jardin du XX^e siècle à la collection botanique exceptionnelle et déjà ouvert au public



Jardin serre de la Madone à Menton © Yann Monel

Propriétaire : Conservatoire du Littoral

Maître d'ouvrage : association pour la sauvegarde des jardins d'exception du mentonnais (ASJEM)

Population : 30 412 habitants

Territoire : Côte d'Azur, à la frontière franco-italienne

Protection au titre des monuments historiques : classé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Créé entre 1924 et 1939 par le major Lawrence Johnston, célèbre paysagiste anglais, sur les hauteurs de Menton, le domaine Serre de la Madone est un jardin historique d'environ 9 ha entourant une ancienne ferme provençale agrandie par le major. Passionné de botanique, il y a rassemblé des plantes rares issues de ses expéditions en Afrique, Asie et Amérique, intégrées à des terrasses aménagées et embellies de bassins, fontaines et pergolas.

Le jardin a été classé au titre des monuments historiques en 1990 pour le protéger de la pression foncière. Témoin vivant de l'art des jardins de la Riviera du début du XX^e siècle, il est labellisé Jardin remarquable pour sa richesse botanique et sa valeur paysagère, alliant collections végétales d'une grande diversité et structures architecturales remarquables.

PROJET DE VALORISATION

La restauration des jardins vise à faire du domaine un élément central de la valorisation de Menton, qui s'intégrera aux circuits touristiques majeurs de la région. Les habitants se réapproprient le site grâce à des visites thématiques, des partenariats éducatifs avec les écoles pour sensibiliser les jeunes à la biodiversité et un espace de convivialité.

Des événements culturels y seront organisés : concerts, expositions et représentations théâtrales. Il deviendra un centre de savoirs en botanique et de conservation, grâce à des conférences, séminaires, formations professionnelles et programmes de recherche, en collaboration avec des institutions scientifiques et le Conservatoire du Littoral.

ÉTAT DE PÉRIL

L'ensemble du domaine est dans un état critique. Les pluies violentes régulières provoquent l'érosion des surfaces minérales, entraînant des risques d'effondrement des terrasses et des coulées de boue.

Les réseaux d'irrigation des années 1920, qui structurent le jardin à travers leurs bassins, fontaines et réservoirs, sont en grande partie vétustes ou abandonnés.

Les bâtiments historiques, notamment les serres, sont fortement dégradés, menaçant ruine.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Une première tranche de travaux d'urgence a été réalisée en 2024, incluant la mise en sécurité des cheminements, la stabilisation des restanques et la protection contre les risques liés aux pluies violentes.

- ▶ Tranche 1 : restauration des serres chaude et de multiplication, pigeonnier, pergola, restanques et belvédère, réfection de la boutique et de la maison d'un jardinier, travaux sur les dispositifs hydrauliques (bassins, fontaines et cheminements d'eau) et premières replantations (collection d'agrumes, massifs, haies, cactées et jardins d'eau)
- ▶ Tranche 2 : restauration de la villa principale, replantation généralisée dans l'ensemble du jardin, création d'une pépinière, valorisation des éléments décoratifs (statuaire) et poursuite des plantations pour enrichir les collections

Démarrage des travaux : 1^{er} trimestre 2025

Fin des travaux : 2026

Collecte de dons en cours avec la Fondation du patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/domaine-de-serre-de-la-madone-a-menton/100534>



Jardin serre de la Madone à Menton © Yann Monel

GUADELOUPE • OUTRE-MER**ANCIENNE PRISON À PETIT-CANAL**

Sécuriser un haut lieu de la mémoire de l'abolition de l'esclavage pour le rendre accessible au public



Ancienne prison à Petit-Canal © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Bruno Celca

Propriétaire : commune

Population : 8 206 habitants

Territoire : Grande-Terre

Protection au titre des monuments historiques : inscrit

INTÉRÊT PATRIMONIAL

L'ancienne prison de Petit-Canal a été construite au XIX^e siècle en lisière de la mer des Caraïbes, dans le quartier du port, ancien centre historique du bourg avant son déplacement vers des parcelles en hauteur à l'Est, qui a mené à la construction d'une nouvelle prison et à la désaffectation de l'ancienne. Composée de deux bâtiments, l'un accueillant probablement l'ancienne maison de gardien et la zone d'administration et l'autre les cellules de prisonniers, elle est close par un mur d'enceinte en maçonnerie.

Actuellement abandonné et dans un état proche de la ruine, un arrêté interdit l'accès du site au public. Il s'agit pourtant de l'un des sites remarquables de la commune, notamment par la présence d'un figuier maudit monumental ayant poussé dans son enceinte. Objet de nombreuses légendes liées à la mémoire de l'esclavage, ses graines auraient été plantées par des esclaves, afin que les arbres et le temps se chargent de venger leur asservissement lors de la construction de l'édifice.

PROJET DE VALORISATION

Le site est situé à proximité des « marches des esclaves », un escalier menant à l'église, ainsi que de plusieurs monuments célébrant l'abolition définitive de l'esclavage en 1848. Cela en fait un haut lieu mémoriel pour la commune et la Guadeloupe. La commune souhaite le mettre en valeur et permettre sa réouverture au public pour l'intégrer à l'itinéraire de visite mémoriel déjà existant.

Le figuier majestueux sera conservé et des panneaux explicatifs seront mis en place, afin de raconter les légendes nées de la symbiose entre la nature et le bâti du site.

ÉTAT DE PÉRIL

A cause des pressions de l'arbre et des aléas climatiques, les éléments maçonnés se sont fortement détériorés.

D'importants dévers des murs côté Ouest sont constatés, ainsi que des éboulements au Sud. Plus aucun élément de toiture ne protège les murs et le dallage d'origine. Le sol n'est plus perceptible. Par ailleurs, les grilles sont dégradées ou manquantes et les parements se sont noircis.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

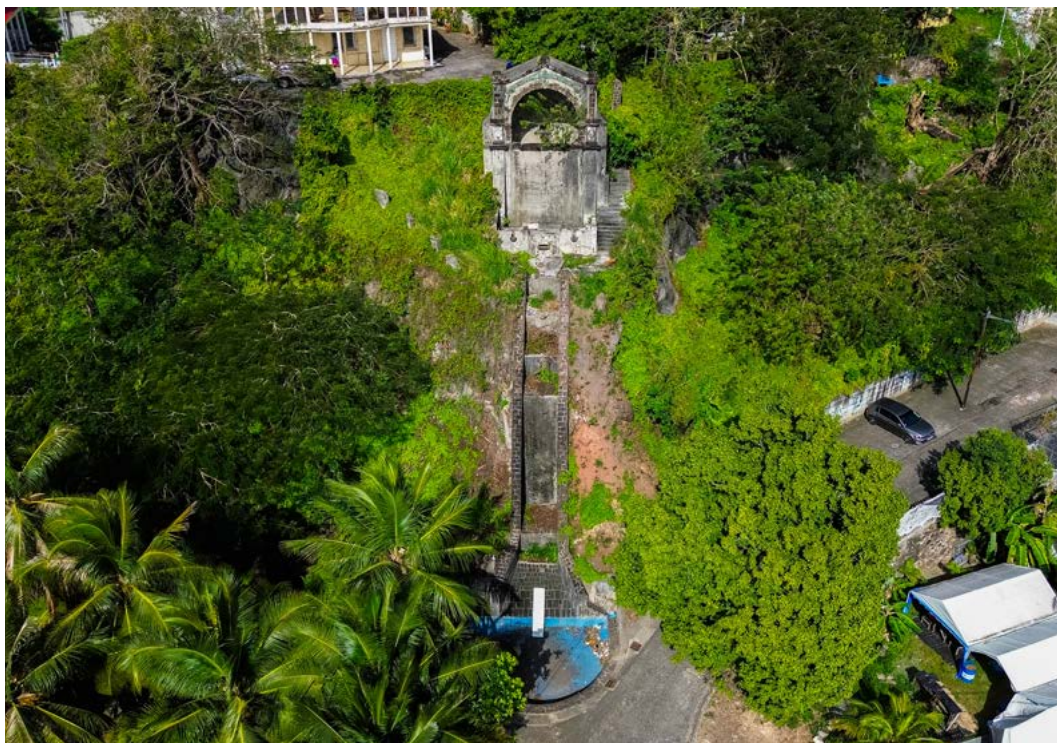
- ▶ Tranche 1 : restauration du bâtiment patrimonial avec travaux de maçonnerie en dépose et restitution de fondations légères, étaielements d'urgence au cours du chantier, puis réfection intégrale des maçonneries et des chaînages, restaurations des enduits et des sols
- ▶ Tranche 2 : travaux de mise en lumière architecturale et d'aménagement des abords (hors Mission Patrimoine)

Démarrage des travaux : 1^{er} trimestre 2026

Fin des travaux : fin 2026



Ancienne prison à Petit-Canal © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Bruno Celca

MARTINIQUE • OUTRE-MER**FONTAINE GUEYDON À FORT-DE-FRANCE****Remettre en eau une fontaine monumentale emblématique de la capitale martiniquaise***Fontaine Gueydon © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Bruno Celca***Propriétaire :** commune**Population :** 73 291 habitants**Territoire :** urbain, au cœur du quartier historique**Protection au titre des monuments historiques :** inscrit**INTÉRÊT PATRIMONIAL**

La fontaine Gueydon a été inaugurée en 1856 en hommage à Louis Henri de Gueydon, gouverneur de la Martinique de 1849 à 1853. Construite dans l'alignement de la rue Saint-Louis (devenue rue Antoine Siger) pour approvisionner la ville en eau courante depuis la rivière Case Navire, elle se termine par un réservoir en forme de vasque surplombé d'une voûte, d'où s'écoulait en cascade une nappe d'eau jusqu'à un bassin en contrebas. Le canal au pied de l'édifice est traversé par une passerelle métallique, remaniée au fil du temps, permettant ainsi la distribution d'eau courante dans la ville basse.

Cette fontaine symbolise la prospérité et l'importance de l'eau pour la ville, longtemps point central de la vie publique et repère pour les habitants. Son utilisation fut remise en cause en 1900 par rapport à la qualité de l'eau et aux besoins croissants de la population. Un château d'eau fut édifié à proximité et les conduits existants bouchés au fil du temps.

PROJET DE VALORISATION

La fontaine doit retrouver sa splendeur d'origine, avec sa remise en eau, une mise en lumière et un aménagement paysager. La création d'une placette à son pied permettra de favoriser la réappropriation du site par le public.

Par ailleurs, des gradins seront installés afin de permettre l'organisation d'événements artistiques et culturels.

ÉTAT DE PÉRIL

Abandonnée depuis des décennies, la fontaine s'est dégradée malgré quelques travaux de nettoyage des abords et souffre aujourd'hui de nombreux désordres. Outre leur encrassement, ses maçonneries ne sont plus étanches et ne pourront supporter une remise en eau sans intervention. La structure ancienne présente des fissures, notamment dues à l'activité sismique de l'île.

Par ailleurs, son environnement est dégradé par rapport à l'origine, l'espace de vie autour du bassin étant désormais occupé par des véhicules.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

- ▶ Restauration du bâti : coupole, voûte, fronton et cascade
- ▶ Mise en place d'un nouveau système de pompage permettant la remise en eau avec substitut de la venue d'eau d'origine : reprise de la machinerie, pompage, filtration et désinfection

En complément, la place en contrebas sera réaménagée avec le dévoiement de la voie publique, actuellement en alignement direct avec le bassin de la fontaine, permettant ainsi de libérer l'espace nécessaire pour les aménagements prévus.

Démarrage des travaux : 2nd semestre 2025

Fin des travaux : fin 2026



Fontaine Gueydon © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Bruno Celca

GUYANE • OUTRE-MER**BÂTIMENT 14 DE L'ANCIEN HÔPITAL ANDRÉ BOURON À SAINT-LAURENT-DU-MARONI**

Réhabiliter un ancien hôpital colonial pour en faire un espace de médiation dédié au patrimoine



Bâtiment 14 de l'ancien hôpital André Bouron © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Ronan Lietar

Propriétaire : commune

Population : 51 732 habitants

Territoire : urbain, estuaire du Maroni

Protection au titre des monuments historiques : classé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

La ville de Saint-Laurent-du-Maroni, fondée en 1858 par l'amiral Auguste-Laurent Baudin, gouverneur de la Guyane, comporte trois secteurs : le quartier officiel, la ville coloniale et le quartier du camp de la Transportation, nom donné au bagne, auquel était relié l'hôpital André Bouron. Y étaient soignés les condamnés aux travaux forcés ainsi que la population libre. Un premier établissement hospitalier existait dès 1870, mais l'ensemble actuel est le fruit d'une reconstruction entre 1906 et 1912. Conçu sous la forme pavillonnaire, il est organisé de part et d'autre d'un axe de symétrie séparant deux groupes de quatre bâtiments chacun, construits en briques et en bois. Avec une capacité de 400 lits, c'est alors le plus grand hôpital des colonies françaises. Ces espaces d'hospitalisation étaient complétés des pavillons des médecins, du pavillon des entrées, des cuisines, du château d'eau et de la pharmacie.

Après la fermeture du bagne en 1946, le site devient un hôpital civil, avec de nouvelles structures d'hospitalisation construites notamment dans les années 1990. Après avoir cessé son activité en 2018, trois des cases ont été reconverties en Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EPHAD), mais les autres bâtiments sont restés à l'abandon.

PROJET DE VALORISATION

Dans la continuité de sa politique de conservation du patrimoine depuis les années 1990 et au cœur de sa démarche de valorisation de ce riche patrimoine dans le cadre du label Ville d'Art et d'Histoire, la commune souhaite réhabiliter le bâtiment 14 de l'ancien hôpital en une « Maison des projets ». Elle accueillera un espace d'exposition et de médiation pour les citoyens autour des projets urbains, ainsi que des salles de participation pour la concertation autour des projets liés à l'aménagement de la ville.

A ce titre, le premier étage sera destiné à accueillir les locaux de la Direction des grands projets de la Ville, chargée de coordonner toutes les opérations, en particulier celles de restauration du patrimoine afin d'obtenir un classement au titre du patrimoine mondial de l'Unesco.

ÉTAT DE PÉRIL

Désaffectée depuis le déménagement des infrastructures vers le nouvel hôpital, la parcelle a fait l'objet de vandalisme et purges des réseaux, ayant été occupée illégalement. Les dommages infligés au bâti nécessitent aujourd'hui sa réhabilitation pour restaurer sa sécurité et sa fonctionnalité.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Restauration de la case et sa dépendance (tranche 1) :

- ▶ Toitures du bâtiment principal et de la dépendance
- ▶ Élévations extérieures, maçonneries, murs de soutènement et coursives
- ▶ Extérieurs de la dépendance

Aménagements en vue de son usage par le public (tranche 2 ; hors Mission Patrimoine).

Démarrage des travaux : avril 2025

Fin des travaux : mai 2026



Bâtiment 14 de l'ancien hôpital André Bouron © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Ronan Lietar

LA RÉUNION • OUTRE-MER**MAISON MARTIN-VALLIAMÉE À SAINT-ANDRÉ**

Valoriser une architecture créole unique au cœur d'un parc arboré et permettre sa réouverture au public



Maison Martin-Valliamée © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Julian Apavou

Propriétaire : commune

Population : 57 546 habitants

Territoire : Nord-Est de l'île

Protection au titre des monuments historiques : classé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Construite dans les années 1830, cette maison est un modèle unique d'architecture créole à la Réunion, influencée à la fois par le néoclassicisme, le style victorien et l'architecture traditionnelle créole, mais également par l'Art Déco, en raison d'un agrandissement dans les années 1920. Ces différentes influences en font un rare exemple d'architecture éclectique, avec varangues, bow-window, vitraux, balustres, lambrequins et colonnettes imbriquées en façade.

Acquise par le docteur Léopold Martin au XIX^e siècle, ses 24 pièces et différentes entrées en fonction de la classe sociale des invités permettaient à sa famille de montrer sa position de notables de la ville. A sa mort au milieu du XX^e siècle, la villa a été vendue à la famille Valliamée. D'origine indienne, elle offre à cette maison une nouvelle âme avec une décoration hindoue et des cérémonies tamoules. La maison porte aujourd'hui le nom des deux familles, ce qui en fait un témoin du passé de l'île et de sa culture métissée.

PROJET DE VALORISATION

Après avoir été pendant de nombreuses années le siège de l'office du tourisme après l'achat du site par la commune, la maison est aujourd'hui sans occupation définie.

L'objectif de la Ville est d'y recréer un site attractif pour les habitants de la commune, qui puisse être régulièrement ouvert à la visite et accueillir des événements culturels et associatifs, au sein de la maison comme dans le parc arboré.

ÉTAT DE PÉRIL

Les façades à bardeaux sont fortement dégradées. Les corniches et éléments de finition sont altérés par les diverses infiltrations et ruissellements intenses à l'endroit des évacuations d'eaux pluviales.

Les menuiseries sont aussi dégradées : les poteaux supports des façades et les éléments des niveaux supérieurs sont particulièrement altérés en pied et en façades principale et latérale droite. L'escalier extérieur est en très mauvais état et est à déconstruire en totalité, tandis que les deux escaliers intérieurs présentent des signes de faiblesse par fissuration et doivent être sécurisés.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

- ▶ Tranche 1 : mise en sécurité avec sécurisation des soubassements, remplacement des bardeaux endommagés, reprise de la couverture en zinc et du réseau des eaux pluviales, restauration des menuiseries et dépose de l'escalier arrière
- ▶ Tranche 2 : achèvement de la restauration générale, y compris les intérieurs

Démarrage des travaux : printemps 2025

Fin des travaux : printemps 2026



Maison Martin-Valliamée © Fondation du patrimoine – Myphotoagency – Julian Apavou

MAYOTTE • OUTRE-MER**CHAPELLE SAINT-MICHEL À DZAOUDZI**

Restaurer une chapelle située sur le rocher de Dzaoudzi, gravement impactée par le cyclone Chido en décembre 2024



Chapelle Saint-Michel après le passage du cyclone Chido © Fondation du patrimoine

Propriétaire : association Mission Catholique Mayotte

Population : 17 831 habitants

Territoire : sur le rocher de Dzaoudzi

Protection au titre des monuments historiques : non protégé

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Après l'installation de plusieurs édifices religieux successifs sur l'île, la chapelle actuelle est édifée en 1895 suite à l'arrivée d'une congrégation de Cluny en 1846, à l'emplacement d'un ancien bâtiment en ruine. Subissant les ravages de plusieurs cyclones consécutifs entraînant de nombreuses réfections, son campanile a été transféré à l'église Notre-Dame-de-Fatima à Mamoudzou.

Sur la nef, un toit à deux pentes en tôle est prolongé par une voûte bétonnée au dessus de l'abside. Alors que sa restauration était déjà envisagée par l'association porteuse du projet, l'édifice a été durement touché par le passage du cyclone Chido en décembre 2024, emportant sa couverture et laissant l'eau et les vents pénétrer à l'intérieur.

PROJET DE VALORISATION

Après sa restauration, la chapelle doit rouvrir au culte.

L'association Les Enfants de Saint-Michel Mayotte a pour but la rénovation des édifices religieux de Petite-Terre, afin de permettre à la communauté locale de poursuivre et développer ses actions : aider les prêtres dans leur environnement quotidien, organiser des animations locales pour sensibiliser les citoyens à la rénovation et au sauvetage de leur patrimoine (ensemble composé de la chapelle, du presbytère et du cimetière), organiser et gérer des projets sociaux, etc.

ÉTAT DE PÉRIL

Déjà dans un état de vétusté avancé, avec une toiture à bout d'usage causant des infiltrations dans les maçonneries, le cyclone Chido a emporté la toiture en tôle de la nef. Le faux plafond existant, de piètre qualité et postérieur à la construction, a été éventré. L'édifice laissé à ciel ouvert a été sécurisé en urgence et nécessite aujourd'hui restauration.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Le chiffrage du projet et les travaux d'urgence doivent être réévalués. Les services de la Direction des Affaires Culturelles de Mayotte sont mobilisés pour assurer une mission d'accompagnement de l'association et définir précisément les opérations à mener.

Démarrage des travaux : NC

Fin des travaux : NC



Chapelle Saint-Michel après le passage du cyclone Chido © Fondation du patrimoine



avec

[Télécharger les visuels presse ici](#)